

MAIRIE DE PRATO DI GIOVELLINA

<p style="text-align: center;">COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 avril 2016</p>
--

Le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, le vendredi 8 avril 2016 à 17 heures, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire Monsieur José SIMONI.

Nombre de conseillers:

En exercice: 7
Présents: 7
Absent : 0
Absent représenté : 0
Votants: 7

Conseillers présents:

José SIMONI
Pasquin NASICA
Joseph NASICA
Josette GRAZIANI
Paul Marc ROLLES
Pierre NASICA
Raymond COLOMBANI

DATE D’AFFICHAGE 11/04/2016

Conseillers absents: aucun

Le secrétaire désigné était: Pasquin NASICA

ORDRE DU JOUR :

- 1 – Vote du compte de gestion**
 - 2 - Vote du compte administratif**
 - 3 - Vote du taux des taxes locales**
 - 4 - Vote de l’affectation du résultat**
 - 5 - Vote du budget primitif**
 - 6 - Questions diverses**
-

1 – Vote du compte de gestion

Le maire présente le compte de gestion de l'exercice 2015 émis par la trésorerie de MOROSAGLIA. Les écritures sont en parfaite concordance avec celle du compte administratif détaillé ci-après. Délibération n° 08-04-2016-1 votée à l'unanimité

2 - Compte administratif

Le compte administratif est en parfaite concordance avec le compte de gestion concernant l'exécution budgétaire de l'exercice 2015 qui peut se résumer ainsi :

- | | |
|--|---|
| - Dépenses de fonctionnement : 87 132.02 € | - Recettes de fonctionnement : 92 263.73 € |
| - Dépenses d'investissement : 142 857.57 € | - Recettes d'investissement : 271 531.76 € |
| - Report de fonctionnement 2015 : 15 409.03 € | - Report d'investissement 2015 : 29 011.97€ |
| - Reste à réaliser en Recette d'investissement : 5 000.00 € | |
| - Reste à réaliser en Dépenses d'investissement : 95 585.00 € | |
| - Résultat définitif de l'exercice en section de fonctionnement : Excédent de 20 540.74 € | |
| - Résultat définitif de l'exercice en section d'investissement : Excédent de 67 101.16 € | |
- Délibération n°08-04-2016-2 votée à l'unanimité

3 - Vote du taux des taxes locales

Le conseil municipal décide de conserver les taux d'imposition des taxes locales de 2015 :

- Taxe d'habitation 15.05% - Taxe sur le foncier Bâti 6.53%- Taxe sur le foncier non Bâti 53.57%

MAIRIE DE PRATO DI GIOVELLINA

- Cotisation foncière des entreprises (CFE) 20.06%
Délibération n° 08-04-2016-3 votée à l'unanimité

4 - Vote de l'affectation du résultat

Le Maire propose d'affecter le résultat d'exploitation de l'année 2015 (+ 20 540.74 €) en recette de fonctionnement) à la ligne R002 du budget primitif 2016.
Délibération n°08-04-2016-4 votée à l'unanimité

5 - Vote du budget primitif

Le Maire présente le budget primitif chapitre par chapitre qui peut se résumer ainsi :

Budget primitif de Fonctionnement :

Recettes : 206 128.74 € Dépenses : 206 128.74 €

Budget primitif d'Investissement :

Recettes : 507 886.90 € Dépenses : 507 886.90 €

Délibération n°08-04-2016-5 votée à l'unanimité

6 – Questions diverses.

Informations du Maire

- Travaux de rénovation des installations d'eau potable :

Les travaux seront terminés courant avril. Le budget a été respecté.

- Carte communale :

L'étude de la carte communale adaptée à la loi ALLUR est terminée. La prochaine étape très **importante** et **décisive** sera la présentation du projet à la DDTM courant avril à Prato.

- Travaux principaux programmés pour 2016 :

- Aménagement du virage du cimetière
- Aménagement de la place de la fontaine
- Aménagement montée de l'église (côté Nord)

- Assainissement :

Les études préliminaires sont terminées, les demandes de financement ont été lancées auprès de l'agence de l'eau, de la CTC et du Conseil départemental. Le dossier présenté a été jugé complet par les 3 organismes. Le financement devrait nous être accordé en 2016. Les travaux pourraient donc commencer en 2017.

Pas d'autres questions, la séance est donc levée à 19 heures.

Rédacteur : LE MAIRE